

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE VERVINS ET DE LA THIÉRACHE

Une histoire inédite des seigneurs barons de Rumigny en Thiérache par François-Etienne de Hangest (1715)

Le Cabinet de manuscrits de la Bibliothèque Nationale possède un ouvrage qui m'a paru digne d'être signalé car il intéresse nos régions. Il s'agit de « Mémoires généalogiques des seigneurs barons de Rumigny en Thiérache » terminé en 1715 (ms - fr - 32 562),

Ce manuscrit est indiqué au Catalogue des manuscrits sous le nom de son auteur. Il est cependant facile de le retrouver. En effet cet important ouvrage de 300 pages est précédé d'une carte de la région de Rumigny (Ardennes), on y voit au nord Logny, les Aubenton, Hanaples et Bossu, au sud Blanchefosse, l'abbaye cistercienne de Bonnefontaine, Aouste, au centre est Rumigny. Dans la partie inférieure on lit ceci : Par M. de Hangest, seigneur de Fantigny (1).

Au folio 2 verso du manuscrit on remarque cette note, en regard d'une page qui concerne la Thiérache, de la même écriture que celle de la carte :

« Depuis que j'ay écrit que Rumigny était de la Thiérache, j'ay reconnu que cette contrée est en partie du comté de Champagne, par ce que Nicolas III^e du nom, seigneur de Rumigny assista au ban convoqué par le comte de Champagne en 1224, et que Gratien d'Aguerre, baron et seigneur engagiste de Rumigny, d'Aubenton, de Martigny, etc. fit hommage au Roy pour la baronnie de Rumigny à cause du comté de Champagne, réuni à la Couronne et pour les seigneuries d'Aubenton et de Martigny, à cause du comté de Vermandois aussy réuni à la Couronne. »

LA FAMILLE DE L'AUTEUR :
FRANÇOIS-ETIENNE DE HANGEST.

Le manuscrit est donc certainement de la main d'un Hangest qui se prénommaient François-Etienne. En 1696, il fit enregistrer ses armes au d'Hozier, généralité de Champagne en ces termes : François-Etienne de Hangest, seigneur de Fantigny d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or (2).

Il appartenait donc à l'illustre maison des Hangest, bien connue en Picardie et en Ile-de-France depuis le XII^e siècle. La tombe de Florent de Hangest, mort en 1191 à Saint-Jean d'Acre se voit à l'abbaye de Morienval.

Les titres de cette branche de Hangest de Fantigny devenue l'aînée ont été conservés. Je les ai consultés à la Bibliothèque nationale (3). Je les résume ici très brièvement, d'autant plus que la généalogie de Hangest a été publiée par La Chenaye, Desbois et Badier (4).

Cette généalogie donne sept générations pour la branche qui nous occupe. Le grand-père de François-Etienne de Hangest, se nommait Jean ; il épousa successivement Louise de Saint-Privat ou Prival (1595), Marie de Chantepie (1609) Nicole de Castres (1613) et Marie de Frémont (1628), qui testa en 1641.

De cette quatrième épouse vint Charles Nicolas de Hangest, écuyer, marié à Suzanne Boucher, dame de la Cour de Préz, fief situé à Rumigny, non loin de Fantigny. Elle était fille de Louis Boucher (5), écuyer et de Marguerite Martin. Elle avait épousé en première noce Louis de Hédouville et en seconde noce Roland de Castres (6), famille bien connue en Thiérache.

Le fief de la Cour de Préz lui venait de sa mère Marguerite Martin issue de Louis Martin seigneur de la Cour de Préz qui fonda la chapelle de Notre-Dame en l'Eglise de Rumigny en 1549. Suzanne Boucher et son mari Charles Nicolas de Hangest y furent inhumés.

De leur union étaient venus François-Etienne, Louis et trois filles, Catherine, Jeanne et Anne. François-Etienne de Hangest, né en 1649 eut pour parrain, François-Etienne de Régnier (7), écuyer, seigneur de la Rivière et pour marraine Anne-Françoise Boucher. Comme tous ses prédécesseurs, Hangest porta les armes pour le service du roi il servit dans plusieurs corps.

« Le 19 Octobre 1692, il obtint un certificat de M. de Montmorency, Comte de Bours, &c., portant, qu'il avoit servi dans l'Efcadron de 150 Gentilshommes de l'arrière-ban des Provinces de Champagne, Brie, &c. ; il en obtint une autre semblable, le 4 Octobre 1693, de M. d'Efpinoy, Chevalier, Vicomte de Coole, commandant 150 Gentilshommes de l'Efcadron de Reims ; un autre, du 7 Octobre 1694, d'Aubert de Châlons, Ecuyer, Sieur de la Foffe, commandant le premier Efcadron de la Noblesse de Champagne & de Brie, assemblée à Reims, comme il avoit servi dans ledit Efcadron ; un autre de Nicolas de Chinoir, Vicomte de Chambréc, commandant l'Efcadron des Gentilshommes du ban & arrière-ban de Reims, en date du 7 Octobre 1697, qui constate que François-Etienne de Hangest a servi, la dernière année, dans ledit Efcadron.

Il fit foi & hommage, & servit dénombrement, le 16 Février 1696, au Prince de Condé, Duc de Guise & Baron de Rumigny, pour les fiefs de Fantigny & du Jardinnet, Paroisse de Rumigny ; il rendit

encore foi & hommage, le 20 Mai de la même année, au Prince de Condé, avec ses co-héritiers, pour le fief de Bois-jacques & d'Hortes, tenu de la Baronnie de Rumigny. » (8).

Officier réformé, il eut tout le temps nécessaire pour écrire son histoire de Rumigny. François-Etienne de Hangest avait épousé le 12 juillet 1687, Marguerite Le Cornier, d'origine normande, des Le Cornier de Saint-Hélène, fille de défunt Louis Le Cornier, écuyer, seigneur de la Cerlaud, capitaine de cent hommes de pied du régiment d'Estissac et d'Anne Fagès.

Le mariage eut lieu en présence de Joachim Le Cornier, frère de la future, de Joachim de Bournonville son cousin, et de Joachim de Verrière, aussi son cousin.

Marguerite Le Cornier, tante de la mariée lui avait donné 800 livres, de la part du sieur de La Hayette, lieutenant au régiment de Saint-Silvestre, qui pourrait bien être Pierre de Hangest, seigneur de ce fief situé au terroir de Logny-lès-Aubenton ou son fils (9).

Du mariage Hangest - Le Cornier vint Philippe Louis Joseph de Hangest, capitaine au régiment de Conti, qui épousa (1738) Marguerite Gabrielle d'Arras d'Aubrecy (10), fille d'Acham d'Arras d'Haudrecy. De cette union vinrent plusieurs enfants, trois fils : Pierre Rémi Louis, comte de Hangest, capitaine au régiment de Languedoc, dont postérité, Louis Gabriel, Louis Didier, garde du corps du roi et deux filles, dont l'une Marie Louise Madeleine épousa en 1770 Remi Charles de Failly, chevalier, seigneur de Condé (1744-1829), son cousin par les Castres. (11).

J'ai parlé au début de cet exposé de la carte de la région de Rumigny dessinée par François-Etienne de Hangest au frontispice de son manuscrit. Je ne reviendrai donc pas sur ce point mais je dois ajouter ceci. Le comte de Sars, dans son *Laonnois féodal* (12) a noté que François-Etienne de Hangest est l'auteur d'un beau dessin représentant la Chartreuse du Val Saint-Pierre (13). M. de Sars ne semble pas avoir connu notre manuscrit qui se compose de 243 feuillets, plus deux feuillets préliminaires, plus le feuillet 80 bis avec un autre dessin, sans doute aussi de l'auteur, représentant la tombe de Thibaut, onzième duc de Lorraine, que l'on voyait à l'abbaye de Bonnefontaine. Il faut citer encore 65 tableaux généalogiques dressés et présentés avec le plus grand soin, avec une table des noms de 28 pages, soit 310 pages de texte.

La reliure en veau plein, est aux armes de Robuste, famille de Normandie (XVII^e - XVIII^e siècles) (14) : De gueules à deux lions affrontés d'or, accompagnés en pointe d'un rocher à six coupeaux du même dans un écu timbré d'un chapeau ecclésiastique avec quatre rangs de houpes. Le possesseur François-Joseph Robuste, fils de Joseph-Olivier, seigneur du Petit-Touvre, lieutenant du Roi des ville et château de Loudun, et de Françoise Aultier, né en 1683, devint docteur de Sorbonne et grand vicaire de l'archevêque de Reims ; désigné comme suffragant de siège en 1728, il fut sacré

évêque de Nitrie *in partibus* le 21 août 1729. Il mourut à Paris le 3 février 1754, laissant une belle bibliothèque qui fut dispersée après sa mort.

Au début du manuscrit des Hangest se trouvent quelques pages relatives à la Thiérache — origine du nom *terra siccata*, ou évocation d'un seigneur du nom de Thierry et du grec « *archein* », prendre sous sa protection, — « la fondation de Rumigny, *Rus magnum*, écrit-il, est si ancienne que l'on n'en sait pas le commencement. »

« Rumigny est l'un des plus célèbres bourgs du diocèse de Reims, désigné pour l'un de ses décanats par Guillaume de Trye, archevêque de Reims, au Concile provincial de Senlis en 1327. Rumigny jouit du titre de baronnie dépendant du duché de Guise, située sur une colline agréable, à l'extrémité de la Thiérache, du côté de l'Orient, le long de la rivière d'Aube, une lieue au-dessous de la fontaine de Saint-Aubin, sa source, et une demi-lieue du confluent de la rivière du Ton avec l'Aube où elles prennent ensemble le nom de rivière d'Aubenton, se joignent à l'Oise à Etréaupont, où elles baignent la terre de M. de la Lande, seigneur du lieu, maître général des Eaux et Forêts de son Altesse Sérénissime Madame la Princesse » (15).

Souvent quelques détails sur les principaux monuments : « La grosse tour donjon du château paraît avoir été construite vers le commencement du X^e siècle, pour servir de défense contre les Normands et les Hongrois. »

Cette tour avait des murailles de 60 pieds de haut : « La tour de l'Horloge, où l'on voit une croix de Lorraine fut rebâtie peu avant la réconciliation de Charles, duc de Guise avec le roi Henri le Grand. »

« L'architecte fit mettre au-dessus d'une fenêtre cette inscription *Virescit vulnere virtus* : la vertu se perfectionne dans la persécution. » (16).

Sont encore mentionnés, la chapelle de Notre-Dame du château, la maladrerie, la chapelle Saint-Laurent, l'Hôpital de Saint-Jean, fondation des seigneurs barons de Rumigny, mais rajoute Hangest, la communauté des habitants a beaucoup contribué à ces fondations surtout en ce qui concerne la maladrerie.

Notre auteur consacre un court mais substantiel chapitre à l'antiquité de l'église de Rumigny. Son patron est Saint Sulpice le débonnaire qui vivait en 630 et mourut en 647. Il fut présent au Concile de Reims. La réputation de ses miracles était si grande qu'il y eut six ou sept églises du diocèse de Reims qui lui furent dédiées.

Quand on déplaça le maître autel qui était contemporain de la première église, en 1683, pour le reculer, on découvrit une bulle de plomb avec de saintes reliques et une lame de métal sur laquelle

était écrit que cet autel avait été consacré par Saint Rigobert, archevêque de Reims, c'est-à-dire au VIII^e siècle ce prélat étant mort en 732 ou 739, suivant divers auteurs. Hangest ajoute que Nicolas 1^{er}, seigneur de Rumigny fit hommage de l'église de Saint Sulpice en 1100. De grands travaux eurent lieu en 1321. L'église fut rebâtie en 1519 « au temps où la frontière était tranquille, les anglais ayant rendu Boulogne au roi Henri II ».

En 1549, il y avait une ancienne charpente que l'on réunit sur des murailles nouvelles (17). A cette époque les grandes vitres du chœur furent peintes à Bonnefontaine par des ouvriers que M. de Coucy-Vervins, abbé commendataire avait fait venir. On y voit deux colonnes cannelées et timbrées de France sur un piédestal avec cette inscription *Pietate et Justicia*, qui est aussi au-dessus de la porte de Bourgogne, en la ville de Rocroi bâtie par Henri II en 1557. Outre cela ajoute Hangest, par des titres conservés à la Cour des Prés, l'un des châteaux de Rumigny, on voit que Louis Martin, seigneur de la Cour des Prés a contribué d'un tiers au rétablissement de cette église, y ayant fait bâtir à ses dépens la chapelle de la Sainte-Vierge, laquelle ne fut pas cependant achevée de son temps, mais il ordonna à Remiette Lomdieu (je suppose l'Homme Dieu), sa femme et à ses enfants de la faire achever, ce qui fut exécuté. Remiette Lomdieu s'étant remariée au sieur Baptiste Bureau, bourgeois de Paris, dont les ancêtres ont été chambellans de France et grands maîtres d'artillerie sous les règnes de Charles VII et Louis XI, le sieur Bureau fit un présent à l'église et obtint que ses armes, d'azur au chevron potencé et contrepotencé de treize pièces d'or rempli de sable accompagné de 3 buires du même, 2 en chef et 1 en pointe seraient mises aux pierres pendantes des voûtes au-dessus du maître autel et de celui de la chapelle de la Vierge où on les voit encore (1715).

« La nef ancienne que Hangest a connue en 1687 tombait de caducité. Elle fut démolie cette année là, achevée de rebâtir, voûtée et agrémentée de voûtes et arcs doubleaux, et de la croisée de voûte qui soutient le clocher en 1688. »

« Son Altesse Mademoiselle de Guise, qui a ses armes (18) au portail de cette nef contribua à la réparation pour une somme de 300 livres, outre les bois qu'elle donna. »

Une observation intéressante de Hangest mérite d'être notée :

« Les messes et fondations de l'église se disent sur l'ordonnance de Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, le 18 septembre 1656. Ceci est important en raison du nom du célèbre prélat qui fut abbé de Bonnefontaine en 1682, il avait déjà depuis 1650, le prieuré de Semuy, près d'Attichy que lui avait donné le pape Innocent XI. »

Suivent quelques notations assez amusantes sur Rumigny et sa population.

« Le terroir est ingrat, surtout quand les années sont pluvieuses, ce qui fait que les habitants ne sont pas riches (1716). Mais, ce qui est infiniment mieux ils sont pieux, bienfaisants, propres, gais, polis, civils, aimant les armes et de tout temps attaché à leurs princes. Si quelques-uns n'ont pas ces belles qualités, c'est qu'ils sont de nouveaux venus. »

Hangest écrit encore ces lignes sur Aubenton : « Aubenton était autrefois plus considérable qu'aujourd'hui. Mais l'an 1340, elle n'était fermée que de palissades. Guillaume II^e du nom, comte de Hainaut la brûla et passa les habitants au fil de l'épée. »

LES SEIGNEURS DE RUMIGNY.

Après ces quelques pages relatives à Rumigny et à ses environs l'auteur donne la liste des seigneurs qui se sont succédé, depuis Godefroy Arnould, comte et seigneur de Rumigny et de Florennes, qui fonda l'église de Saint Gengoux en 1061, Godefroy, Hugues le Grand époux d'Alix de Hainaut, issue de Hugues Capet, Nicolas, son petit fils, Nicolas II, Nicolas III, Nicolas IV.

Puis viennent Hugues second, Jean fils de Nicolas III, Hugues son frère, Marguerite qui épousa le comte de Soissons, et Isabelle de Rumigny, dont nous avons le sceau en 1313, femme de Thibaut de Neufchâtel, onzième duc de Lorraine. Elle mourut en 1325.

Au folio 87 se trouvent un tableau des 32 quartiers d'Isabelle, et la plupart de ses 64 quartiers parmi lesquels on peut citer Boves, Audemarde, Coucy, Picquigny, Mortagne, Rozoy, Ponthieu, Pierrepont, Avesnes, Béthune, Namur, Saint-Faul, etc. Après le mariage Rumigny-Neufchâtel, ce sont les princes de Lorraine qui deviennent seigneurs de Rumigny. Ils ne tarderont pas à être en même temps comtes et ducs de Guise. La liste en est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la donner ici. Je citerai cependant Henri III^e comte de Vaudemont, Hugues de Lorraine, Ferry de Lorraine, comte de Vaudemont, Antoine, baron de Joinville et de Rumigny, René, comte de Guise, baron de Rumigny, qui devint roi de Jérusalem et de Sicile, Antoine de Lorraine.

A cette époque Gratien d'Aguerre, gouverneur de Mouson, capitaine de cinquante lances, époux de Madeleine de Castres, était devenu en 1487, par engagement du duc de Lorraine, seigneur baron engagiste de Rumigny pour 22.000 florins. Il fait hommage au roi de France, comme nous l'avons vu, en 1515, pour la baronnie de Rumigny, à cause du comté de Champagne et pour Aubenton et Martigny, à cause du comté de Vermandois. Son fils Jean d'Aguerre, conseiller et chambellan du roi, époux de Jacqueline de Lenoncourt, rendit les seigneuries à Claude de Lorraine en 1515 (19).

Nous retrouvons ici les Hangest, car le fils de Jean d'Aguerre qui précède Claude d'Aguerre, épousa Jeanne de Hangest, fille de Joachim de Hangest et de Marie de Moy, d'où une descendance très brillante, Créquy, Lesdiguières, Béthune Sully, Villeroy et plusieurs maréchaux de France.

Après les d'Aguerre, les princes de Lorraine redeviennent seigneurs de Rumigny : Claude, duc de Guise, Charles, cardinal de Guise, Charles, duc de Mayenne, Marie de Lorraine, duchesse de Guise qui vit tous ses neveux du nom mourir avant elle.

Le duché de Guise et la baronnie de Rumigny passèrent à l'héritière en ligne collatérale de la duchesse Marie le 13 mai 1688 ; Anne Palatine de Bavière qui porta Guise et Rumigny à son époux Henry Jules de Bourbon, prince de Condé, pair et grand maître de France, duc d'Enghien, de Chateauroux et de Montmorency, gouverneur et lieutenant général pour le roi en ses provinces de Bourgogne et de Bresse.

Après l'histoire des seigneurs, le manuscrit de Hangest se continue avec plusieurs chapitres intéressants dont je citerai brièvement les titres :

Deux chapitres concernant les armes de Rumigny et de Lorraine. Armes de Rumigny : d'or au double trescheur fleuroné et contre-fleuronné de sinople à la bande de gueules brochante sur le tout. Ce sont les armes que l'on voit sur le sceau d'Isabelle de Rumigny, duchesse de Lorraine en 1313 (20). À dextre sont les armes de Lorraine avec la bande aux trois alérions, à senestre, celles de Rumigny. Armes des princes de Lorraine, ducs de Guise. Elles sont bien connues : Coupé d'écu, parti de trois traits, ce qui fait huit quartiers Hongrie, Naples Sicile, Jérusalem, Aragon en chef, Anjou, Gueldre, Juliers, Bar en pointe et Lorraine sur le tout.

Les autres chapitres s'intitulent Antiquité de l'église de Rumigny dont j'ai déjà parlé.

Abbaye de Florennes, au pays de Liège, près de Charlemont, collégiale de Saint-Pierre de Rumigny changée en prieuré de l'ordre de Saint Benoît. Union des églises Saint-Pierre et Saint-Sulpice à l'abbaye de Saint-Nicaise. Bulle du pape Pascal, second privilège du pape Alexandre III pour l'abbaye de Bonnefontaine.

Fondation de la chapelle du château de Girondelle, hôpital et chapelle de Saint-Jean, chapelle Saint-Laurent, privilège de pêcher dans la rivière d'Aisne pour l'Abbaye de Chaumont, etc.

Une table de noms très détaillée termine ce remarquable ouvrage de François-Etienne de Hangest, seigneur de Fantigny. Il s'est révélé non seulement un cartographe et un dessinateur scrupuleux, mais un excellent généalogiste et un archéologue précieux. Et par son exposé des faits historiques et des renseignements biographiques qu'il nous a donnés, il a fait œuvre d'historien (21).

NOTES

(1) Ardennes. Fief à une lieue à l'ouest de Rumigny. — La carte à 34 cm de largeur et 28,5 cm de hauteur.

(2) Charles d'HOZIER, *Armorial des généralités, Champagne*, p. 152, blasons peints 9. Brevet du 22 février 1698 (Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale).

(3) Bibl. Nat. P.O. 1474, Carrés d'Hozier 329 (52 pièces) 1295-1754. Nouveau d'Hozier 182, Cabinet d'Hozier 184, Dossiers bleus 345, P.O. 13 Aguerre, P.O. 1475, sans intérêt.

(4) *Dictionnaire de la noblesse*, éd. de 1866, tome X, 238 à 246.

(5) Cette famille Boucher, Bouchier, ou Le Boucher semble la même que celle qui a donné les Boucher de Crévecœur et les Boucher de Perthes, bien connus dans les Ardennes. Tous ont les mêmes armes : D'azur à 3 étoiles d'or 2 et 1 et un croissant d'argent en abîme. JOUGLA DE MORENAS, *cf. Arch. de l'Aisne, tables*.

(6) D'où parenté des Hangest avec les comtes de Failly.

(7) Ancêtre d'Henri de RÉGNIER, de l'Académie française (1864-1936), d'une famille originaire de Thiérache, alliée aux Fay d'Athies, Coucy Vervins, Proisy, Villelongue, etc.

(8) LA CHENAYE, DESBOIS et BADIER, *op. cit.*

(9) Ce personnage m'a été signalé par M^{me} Pierre NOAILLES que je remercie de son obligeance.

(10) Haudrecy, Ardennes. cf. Comte de SARS. *Laonnois féodal*, tome III, p. 167.

(11) Comte Geoffroy de FAILLY, lauréat de l'Institut. *Histoire d'une famille de Lorraine* (Failly). Préface de Pierre LYAUTEY, président de la Société des gens de lettres, 1967.

(12) Tome V, p. 600.

(13) Le Val Saint-Pierre, hameau dépendant de Braye, canton de Vervins doit sa naissance à une communauté des moines de Saint-Bruno fondée en 1140 en ce lieu par Renaud de Rozoy, époux de Julienne de Rumigny.

(14) D^r Eugène OLIVIER, Georges HERMAL, Capitaine de Roton, *Manuel de reliures armoriées françaises*, t. XIX, pl. 1938. Même fer de reliure frappé sur *La Rhétorique d'Aristote*, traduite en français par feu M. CASSANDRE. Amsterdam, de Lorme, 1698. (Bibl. Sainte-Geneviève, Rés. X 12^e 536).

(15) Il s'agit d'Anne Palatine de Bavière, princesse de Condé.

(16) Hangest, *op. cit.*, p. 6, 7, 13, *passim*.

(17) Hangest, p. 181 et suiv.

(18) Les armes de Lorraine figuraient encore sur la tour du château : « Elles inspiraient le respect, écrit Hangest, même à nos ennemis. »

(19) A propos de l'alliance Aguerre-Hangest, j'ai noté une belle taque de cheminée aux armes de Claude d'Aguerre, baron de Vienne-le-Château, grand maître de Lorraine, et de Jeanne de Hangest, dame de Moyencourt. Cette taque qui appartient à l'abbaye de Bonnefontaine m'a été signalée par M. Pierre DAUSSE. Il en existe une autre publiée en 1912 par Henri CARPENTIER dans son catalogue des taques.

(20) DEMAY, *Sceaux de Flandre*, Paris, 1872-73, n° 231.

(21) Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai visité le château de la Cour des Prés, qui appartient aujourd'hui au comte et à la comtesse Antoine DE CUGNAC. Madame DE CUGNAC descend des anciens seigneurs de la Cour des Prés. Elle possède un dessin qui représente ce château et qui est dû à François-Etienne de Hangest. Son frère M. Paul FISCHER prépare une étude sur la Cour des Prés. Il a bien voulu m'indiquer différentes sources manuscrites que je n'ai pas utilisées ici, les travaux de l'abbé Mahieux, curé de Rumigny (1709-1763), de Lépine (archives des Ardennes), d'Amédée Piette (archives de la Cour des Prés) et de Dom Migeotte.

J'ai eu le plaisir de lui indiquer ce manuscrit qui est demeuré inconnu au chanoine C.-G. ROLAND, chanoine de la cathédrale de Namur, auteur d'une remarquable *Histoire généalogique de la maison de Rumigny Florennes*, parue dans les Annales de la Société archéologique de Namur (tome XIX, 1891, p. 59 à 304). Henri JADART, qui a publié un article sur les inscriptions de l'église de Rumigny dans la revue d'Ardenne et d'Argonne, en 1900, ne cite pas non plus le manuscrit de Hangest.
